

## PROCURATION

### Assemblée Générale Financière

A retourner à la F.A.L. au Secrétariat Général  
9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES CEDEX 01

**IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 20 JUIN 2016**  
(OU A PRESENTER SUR PLACE AU MOMENT DES VOTES)

Ce document n'est à remplir que si le/la Président(e) de l'association est absent(e) et qu'il/elle se fait représenter par un membre de son C.A. lors de l'AG



Je soussigné(e) :

Président(e) de l'Association :

Mandate Mr ou Mme <sup>(1)</sup>

membre de l'association et porteur de la carte confédérale  
n° : \_\_\_\_\_

Pour représenter l'Association lors de l'Assemblée Générale Financière de la FAL 44.

Aucun pouvoir ne peut être confié à un représentant d'une autre association.

#### **IMPORTANT :**

**Nous avons bien noté que le mandataire ne pourra pas procéder aux différents votes lors de l'Assemblée Générale si les conditions suivantes ne sont pas réunies :**

- 1. Le mandataire est muni de la présente procuration.**
- 2. Le mandataire est muni d'une pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité, permis de conduire).**
- 3. L'association est à jour de son affiliation et/ou des adhésions individuelles pour l'année 2015-2016.**

Fait à :

Le : \_\_\_\_\_ 2016  
Signature et Cachet de l'association

